

Verviers, le 14 avril 2023



**ZONE DE SECOURS  
VESDRE - HOËGNE & PLATEAU**

**Département Prévention**

**Contact :** L'Agent préventionniste S. Lambert  
**Tél direct** 087/47.97.93  
**Tél général** 087/47.97.00  
**Email :** sandrine.lambert@zone-vhp.be

*A rappeler dans tous courriers :*

<b>Donneur d'ordre :</b> Antoine WKOKI	<b>Votre lettre du :</b> 08/03/2023	<b>Vos références :</b> /	<b>Nos références :</b> VHP/04668-002/1
<b>Plan(s) examiné(s) :</b> /	<b>Plan(s) daté(s) du :</b> /	<b>Objectif de la demande :</b> Visite de contrôle	<b>Annexes :</b> /
<b>Cadre :</b> Rapport	<b>Code de facturation :</b> D 5	<b>Transmis :</b> Bourgmestre - Propriétaire	

**Concerne : Immeuble de logements avec commerce au rez-de-chaussée  
Rue de la Concorde, 37 à 4800 VERVIERS**

**Propriétaire : Monsieur**

Monsieur le Bourgmestre,

Pour donner suite à la demande de Monsieur Antoine WKOKI de votre administration, relative à la sécurité incendie de l'immeuble repris sous rubrique, nous avons inspecté les lieux ce 03 avril 2023 en compagnie de Monsieur , propriétaire.

Lors de cette inspection, nous avons constaté que l'ensemble des travaux demandés dans notre rapport du **06 janvier 2020** (réf. **VHP/04668-001/1**) avaient été réalisés.

Toutefois, le rez-de-chaussée commercial comprenant également des locaux en sous-sol est toujours inoccupé et aucuns travaux de compartimentage de ces locaux n'ont été entrepris.

Pour exploiter le commerce, notre service sera consulté afin de déterminer les moyens de prévention adéquats.

**ZONE 4 VHP**

Adresse postale :  
Rue Simon Lobet 36 à, 4801 Verviers  
<http://www.zone-vhp.be>

**Bureau :**

Rue Simon Lobet 36 à 4800 Verviers  
[prevention@zone-vhp.be](mailto:prevention@zone-vhp.be)

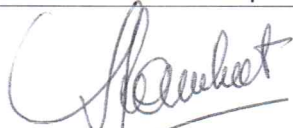
**Zone de secours VESDRE - HOËGNE &  
PLATEAU**

Nous attirons votre attention sur le caractère payant de nos prestations. Les tarifs appliqués sont fixés dans le Règlement sur la tarification des prestations payantes de VHP-SRI. Ce règlement est à votre disposition sur notre site internet <http://www.zone-vhp.be> dans l'onglet "prestations payantes".

En conséquence, nous émettons un avis un avis favorable à l'occupation des logements tant que le commerce reste inoccupé.

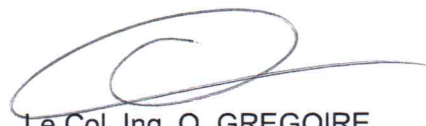
Nous vous prions de croire, Madame la Bourgmestre, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La technicienne en prévention,



S. LAMBERT

Visa du Colonel de zone



Le Col. Ing. Q. GREGOIRE

**ZONE 4 VHP**

Adresse postale :

Rue Simon Lobet 36 à, 4801 Verviers

<http://www.zone-vhp.be>

Bureau :

Rue Simon Lobet 36 à 4800 Verviers

[prevention@zone-vhp.be](mailto:prevention@zone-vhp.be)

**Zone de secours VESDRE – HOËGNE &  
PLATEAU**

Nous attirons votre attention sur le caractère payant de nos prestations. Les tarifs appliqués sont fixés dans le Règlement sur la tarification des prestations payantes de VHP-SRI. Ce règlement est à votre disposition sur notre site internet <http://www.zone-vhp.be> dans l'onglet "prestations payantes".